

industriel, l'Accord général sur le tarif douanier et le commerce, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds monétaire international et la Banque mondiale.

Commissions

La réunion ministérielle, ouverte par le président Giscard d'Estaing en décembre et que Monsieur Pérez Guerrero et moi-même avons présidée a rassemblé des ministres des 27 pays membres de la Conférence. Nous avons convenu de créer quatre commissions (sur l'énergie, les matières premières, le développement et les questions financières), chacune composée de 15 membres, dont cinq représentent les pays industrialisés et dix les pays en développement. Nous sommes tombés d'accord sur le choix des coprésidents de chaque commission et avons approuvé les principes directeurs devant régir les travaux de la Conférence.

Lors d'une réunion subséquente, tenue la semaine dernière, M. Pérez Guerrero et moi-même, en qualité de coprésidents, ainsi que les huit coprésidents des quatre commissions avons passé en revue les préparatifs des travaux des commissions. Nous avons convenu que, d'ici juillet, chaque commission se réunirait cinq fois et nous avons formulé certaines recommandations concernant la durée des réunions, la participation d'observateurs et l'élaboration d'autres procédures. Même si les premières réunions des commissions porteront vraisemblablement sur des questions d'organisation et de procédure, je crois qu'elles s'attaqueront assez rapidement aux questions de fond. Des hauts fonctionnaires des 27 pays membres pourraient se réunir dans environ cinq mois, probablement en juin, pour évaluer les progrès accomplis par les commissions. On s'attend qu'une réunion ministérielle soit convoquée en décembre prochain pour mettre fin aux travaux des commissions.

Rôle des coprésidents

Les deux coprésidents de la Conférence ont un rôle particulièrement délicat à jouer. Bien que tous les participants de la CCEI soient disposés à aborder les travaux de la Conférence avec une attitude positive et coopérative, il ne faut pas oublier que les perceptions et les intérêts des pays

industrialisés, des pays en développement et des pays membres de l'OPEP sont souvent fort divergents. Dans une certaine mesure, le choix de deux coprésidents a été fonction de cette réelle diversité d'intérêts et, en conséquence de la difficulté de fournir un leadership sensibilisé tant aux problèmes du Groupe des huit, les nations industrialisées, qu'à ceux du groupe des 19, les pays en développement. Cette coprésidence symbolise la détermination des pays membres à travailler ensemble et à se partager la responsabilité des résultats. Tout comme il incombe à Monsieur Pérez Guerrero et à moi-même de veiller à ce que les travaux de la Conférence se déroulent d'une manière ordonnée et constructive, de même les coprésidents de chaque commission doivent orienter les travaux de leur commission vers des solutions qui soient globalement recevables par la communauté internationale, dans laquelle il faut compter les pays qui ne participent pas à la Conférence. J'ai, bien sûr, travaillé en étroite collaboration avec M. Pérez Guerrero pour atteindre ce but, et je suis convaincu que les coprésidents des commissions feront également équipe.

Participation du Canada

Le Canada participe aux travaux de deux commissions, l'une sur l'énergie, l'autre sur le développement. Au sein de la commission pour l'énergie, le dialogue portera sans doute sur des questions délicates telles que le prix du pétrole, l'indexation et la sécurité des approvisionnements. Nous espérons qu'il conduira à une stabilité plus grande du marché mondial du pétrole, facilitant ainsi la planification et le développement ordonnés du secteur énergétique canadien. J'ai également bon espoir que le dialogue contribuera de façon concrète à la solution des problèmes des pays en développement les plus gravement touchés par l'augmentation des prix du pétrole et des prix d'autres produits.

Je suis particulièrement heureux que le Canada participe aux travaux de la commission sur le développement. Comme vous le savez, l'attitude du Canada sur les questions de développement lui a valu beaucoup de respect dans le Tiers-Monde. Je puis vous assurer que le Canada conservera son attitude po-

sitive au sein de la commission sur le développement qui se penchera sans doute sur un large éventail de questions dans des secteurs clés tels que l'aménagement agricole et la production alimentaire, la coopération industrielle et technique, la libéralisation des échanges et l'aide publique au développement.

Le Canada n'est pas membre des commissions sur les matières premières et les questions financières. Comme celles-ci étudieront probablement un certain nombre de questions essentielles comme la stabilisation des prix des produits de base et des recettes d'exportation de ces produits ainsi que les grandes questions financières internationales, leurs délibérations sont pour nous d'un intérêt capital. Nous suivrons donc attentivement leurs travaux par l'intermédiaire des observateurs que nous y détacherons. Nous avons également l'intention de nous entretenir fréquemment avec nos collègues de la Conférence qui sont membres de ces commissions.

Je crois que nous avons bien démarré. Le Canada s'est vu confier une part importante de la définition de ce nouvel instrument de coopération internationale. Nous pouvons sans doute en tirer une certaine satisfaction, mais cette tâche est aussi un défi que nous devons nous efforcer de relever.

Du boeuf canadien au Tiers-monde

Plusieurs pays en voie de développement se partageront les 6,500,000 boîtes de conserves de pain de boeuf que le Canada donne au Programme alimentaire mondial. Jusqu'à maintenant, l'Agence canadienne de développement international en a envoyé au Mexique, au Sénégal et à l'Égypte.

Le ministre de l'Agriculture du Canada, Eugene Whelan, annonçait cette aide en décembre 1974 dans le cadre d'un programme destiné à soutenir la production canadienne du boeuf et qui comprenait un plan de stabilisation du prix des vaches d'abattage, la promotion de la vente du boeuf haché au détail, la mise en conserve de boeuf en boîtes de 12 onces et la prolongation du plan de stabilisation des prix du boeuf.

Ce don, qui fait suite aux engagements du Canada visant à accroître son aide alimentaire.